



**MON BLANC**  
— Limited Liability Corporation —

# FICHE PRODUIT

Date : 21 janvier 2009

**TITRE : BACTERICIDE ALGICIDE NON MOUSSANT**

Réf. Nr : PFBACA000

VER : 3

**MARQUE :**

**MB®P1**

## Utilisateurs

Toutes collectivités, industries alimentaires, piscines, stations thermales, grandes surfaces, casernes de pompiers, etc.

## Propriétés

S'utilise pour la désinfection des locaux, du matériel de l'industrie alimentaire, des vestiaires, plages de piscines, pédiluves, douches, etc.

Son action algicide détruit et prévient la formation d'algues dans tous les circuits ou réservoirs de stockage d'eau : parois de piscines, bassins, tours de refroidissement, réfrigérants, etc.

Renforce l'activité du chlore et réduit ses doses d'emploi.

Favorise la décantation des matières solides telles que les boues et maintient l'eau parfaitement limpide.

Elimine efficacement les mauvaises odeurs en supprimant leur cause.

Dans les conditions normales d'emploi, **MB®P1** est parfaitement inoffensif vis-à-vis des êtres humains et animaux à sang chaud.

S'applique sur tous les matériaux usuels sans les détériorer ni les corroder.

Contient un bactéricide de la famille des ammoniums quaternaires, dont l'efficacité est conforme à la norme NFT 72151.

Autorisé pour le traitement du matériel se trouvant au contact des denrées alimentaires.

## Mode d'emploi

APPLICATIONS	DOSAGES
<b>TRAITEMENT ALGICIDE :</b> * <u>des piscines</u> : en association avec l'eau de javel dosée de 0,6 à 1 ppm en chlore libre. Attendre 5 à 6 h avant d'ajouter <b>MB®P1</b> que le chlore soit bien dispersé. Premier traitement avec <b>MB®P1</b> . En entretien (une fois par semaine ou à chaque apport d'eau : orage, mise à niveau, etc.). * <u>des tours de refroidissement, réfrigérants, circuit d'eau</u> : Effectuer des ajouts réguliers afin de rétablir la concentration de <b>MB®P1</b> en fonction des apports en eau.	2 à 4 L/100 m <sup>3</sup> 1 à 2 L/100 m <sup>3</sup> 3 à 5 L/100 m <sup>3</sup>
<b>FLOCCULATION</b> des bacs de décantation.	0,5 à 1 L / 100 m <sup>3</sup>
<b>DESINFECTION</b> générale des abords de piscines, douches, locaux : En pulvérisation, nébulisation ou trempage.	1 %

## Sécurité d'emploi

Non concerne.

## Précautions de stockage

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux tempérés.

**RESPONSABILITE :** les données qui sont dans la fiche sont basées à notre connaissance actuel du produit. Cette fiche seulement informe sur les possibilités d'application, mais il n'y a pas d'engagement de notre part.